

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

RCS / SIRET

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre reserve a l'autorite environnem	entale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : F093 17 P0208.
Date de réception: 26.06.2017	Dossier complet le : 26.06, 20.17	F09377P0208.
The second second second	1. Intitulé du projet	10000000000000000000000000000000000000
Extension plateforme logistique multise	ervice VAL DE L'ARC	
2. Identification	n du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	VAL DE L'ARC	

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

Forme juridique SARL

VERSAVEL Jan, co-gérant

4 5 0 8 5 3 7 5 9 0 0 0 2 2

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie		Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
		iser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. a) Autres installations classée	es pour la Créat	on d'un entrepôt de stockage d'environ 135 000 m3 (stockage divers de produits
protection de l'environnement	soumises à comb	ustibles, bois, papier, carton, matières plastiques). Rubriques 1510, 2662, 2663-1,
autorisation	2663-	2.
	Créat	on de 69 silos de stockage en vrac de 500 m3 chacun. Rubrique 2662
	Agrar	dissement de la zone de stockage extérieure d'environ 2.500 m². Rubrique 2662

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est un site actuellement soumis à Enregistrement au titre des rubriques 2662, 2663-1 et 2663-2 de la nomenclature des ICPE.

Le site est situé le ZAC EUROFLORY PARC à BERRE L'ETANG et est donc entouré d'entreprises diverses.

Le projet consiste à :

- construire un entrepôt de stockage d'environ 10.000 m² y compris les bureaux et locaux sociaux;
- construire 69 silos de stockage de matières plastiques et minéraux en vrac (produits inerts et non explosives);
- agrandir la zone de stockage extérieure de matières plastiques existantes (produits inerts et non explosives) d'environ 2.500 m²;
- enlever les bureaux et locaux sociaux actuellement installés dans des structures préfabriqués (type Algéco).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

La société VAL DE L'ARC souhaite augmenter sa capacité de stockage de matières plastiques et minéraux en vrac et en palettes, et souhaite aussi pouvoir stocker des produits de consommation courante (classés en 1510 au titre de la nomenclature des ICPE) dans un nouvel entrepôt.

Ce projet découle d'un accroissement de la demande de stockage de matières plastiques.

En 2001, le site de BERRE L'ETANG a été choisi pour sa proximité avec des usines de production de polymères, PVC, PE, PP, ... (LYONDELLBASELL, KEMONE, KRATON par exemple) ainsi que pour la proximité du port de FOS-SUR-MER et les autoroutes A7, A8 et A54

The state of the s

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sur un terrain d'environ 6ha, déjà complétement nivelé lors d'une première phase de construction courant 2005 (photo 1), un entrepôt de stockage d'environ 10.000m² y compris bureaux et locaux sociaux, 69 silos de stockage et environ 2.500m² de stockage en plein air seront construits ensemble avec les voiries de circulation à l'intérieur du site. (voir plan de masse ci-joint).

Les choix techniques pour réaliser l'entrepôt respecteront les prescriptions du PLU de la commune de Berre l'Etang ainsi que l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662 ou 2663 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Les silos seront construits en aluminium et supportés par un structure béton.

L'aire de stockage à air libre sera réalisé en enrobé.

En première phase, il est prévu de réaliser 21 silos et l'aire de stockage. Pendant la deuxième phase, la réalisation de l'entrepôt est prévue. Le phasage de la construction des silos supplémentaires dépendra de la situation économique et la demande de notre clientèle.

Les travaux s'étalerons sur plusieurs années mais engendrons aucune gêne sur la voie publique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est un entrepôt classique avec des quai-niveleurs pour charger et décharger les camions (voir photos 2 et 3 d'un entrepôt similaire).

Les silos sont conçues pour recevoir des produits sous formes de granules. Par l'intermédiaire d'un compresseur, le produit est transféré du camion-citerne dans le silo (voir photo 4). Pour vider le silo, le camion se met en dessous le silo et le produit « tombe » par gravité dans la citerne.

Pour le stockage en plein air, les palettes sont stockés l'une sur l'autre (sol+1) via un chariot (voir photos 5, 6 et 7). Le chargement et déchargement de camion se fait par les 2 côtés de la remorque.

Le site sera exploité de 8h à 17h avec des postes de travail en 2x8h si nécessaire.

La fréquentation (tout type de poids lourd confondu) est estimé à 89 poids lourd/jour en moyen si l'extension du stockage en plain aire, le nouvel entrepôt et tous les nouveaux silos seront opérationnels. Actuellement, le site accueille en moyen 36 camions/jour.

A cette fréquentation journalière il faut rajouter 10 véhicules légères du personnel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité environne	istrative(s) d'autorisation le projet a-t- mentale devra être jointe au(x) dossi	-il été ou sera-t- er(s) d'autorisati	il soumis ? on/s).
Le projet sera soumis à :	n d'exploiter au titre du Code de l'Envi		
- un permis de construire.			
	projet et superficie globale de l'opéra deurs caractéristiques	tion - préciser les	unités de mesure utilisées Valeur(s)
Emprise globale du projet :		11	5 052 m ²
Surface de plancher :			0 189 m ²
Terrain d'assiette :		C	x n°356, Cx n°357, Cx n°360, Cx n° 65, Cx n°377, Cx n°379; Cx n°462
Surface de la parcelle :		5	7 149 m²
Surface à défricher : Superficie du massif forestier :			m² m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)			
d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 43°31'	0 1"798 Lat. 0 5 ° 1 1' 4 2" 061
375, allée Henri MOISSAN ZAC EUROFLORY PARC 13130 BERRE L'ETANG	Pour les catégories 5° a), 6° a), k et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:)	
	Point de départ :	Long. °	"_ Lat ° ' " _
	Point d'arrivée :		"_ Lat°'_"_
	Communes traversées :		
	loignez à votre demande les ann	exes n° 2 à 6	
	orginal a vone demande les ann	CACON Z G O	
4.7 S'agit-il d'une modification/exten 4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	sion d'une installation ou d'un ouvraç u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant ? 'une évaluation	Oui X Non Non X
	Arrêté préfectoral initi complémentaire n°20°		10.03 et Arrêté préfectoral e du 29.10.12.
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		La commune de BERRE L'ETANG a établi un plan de prévention du bruit. Toutefois, la ZAC EUROFLORY PARC n'est pas impactée (voir PPBE en annexe).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		La commune de BERRE L'ETANG possède un PPRI mais le site d'implantation de la société VAL DE L'ARC n'est pas impacté. Elle possède aussi un PPRN retrait et gonflement d'argile, l'ensemble de la commune est placée en zone faible. Le PPRT du port est approuvé et n'impacte pas le site de la société VAL DE L'ARC. Le PPRT zone pétrochimique de BERRE est cours d'approbation. Après contact avec la mairie de BERRE L'ETANG, le site de la société VAL DE L'ARC est situé en zone faible (avec des mesures limitées type film sur vitre pour éviter les bris de verre).
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?			Il n'y en pas sur la comme de BERRE L'ETANG. Cette information a été validée par la mairie.
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		- 1	FR93011597 - Marais et zones humides liés à l'ETANG DE BERRE (ZSC) à 4,9 km FR9312005 - Salines de l'ETANG DE BERRE (ZPS) à 4,9 km
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements × d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources L'équilibre entre déblai et remblai a été fait lors de la première phase de construction en 2005. Est-il excédentaire × П en matériaux? L'équilibre entre déblai et remblai a été fait lors de la première phase de Est-il déficitaire en construction en 2005. matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des déaradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Voir le Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000 joint Si le projet est situé dans ou à proximité en annexe. d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		La fréquentation (tout type de poids lourd confondu) est estimé à 89 poids lourd/jour en moyen si l'extension du stockage en plain aire, le nouvel entrepôt et tous les nouveaux silos seront opérationnels. Actuellement, le site accueille en moyen 36 camions/jour.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	Uniquement liés au trafic de poids lourds sur le site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Uniquement les eaux de ruissellements qui sont préalablement traitées par un débourbeur/déshuileur avant rejet dans le réseau de la ZAC.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets produits sur le site sont et seront des déchets ménagers ou assimilés, - des déchets verts, des déchets industriels banaux (de type emballages en papier / carton, palettes usagées, emballages en matière plastique et emballages divers, granulés plastiques, cartouches d'encre), des déchets industriels spéciaux (de type chiffons souillés et absorbant, huile de vidange, boue, eaux souillées, piles et accumulateurs, équipement électriques ou électroniques).

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	_	×	
approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	ant un projet en zone E CS en date du 22.01.15		ORY P	ARC a fait l'objet d'un avis environnemental, à savoir la société GOODMAN
	nces du projet identific			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les voies de circulation sont et seront imperméabilisées afin d'éviter la formation de poussières, et les eaux de ruissellement sont et seront récupérées puis traitées dans un débourbeur/déshuileur avant rejet dans le réseau de la zone industrielle. Les déchets sont et seront triés puis traités dans des filières adaptées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, le projet est une extension d'un site existant. Les parcelles impactées sont déjà dans l'enceinte du site actuel et les activités qui seront réalisées ne génèrent pas de risque majeur vis-à-vis de son environnement. La ZAC EUROFLORY PARC n'est pas situé dans une zone sensible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

one results and results are results and results are results and results and results and results and results are results and results and results and results are results and results and results and results are results and results and results are results and results and results and results are results and results and results are results and results and results and re	
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ains parties auxquelles elles se rattachent	si que les

parties auxquelles elles se rattachent	
Objet	
Formulaire d'évaluation simplifiée d'incidences NATURA 2000. Plan de Prévention du bruit de la commune de BERRE L'ETANG. Photos du site actuel et du futur projet.	
9. Engagement et si	gnature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à Berre l'Etang	le, 14 06 2017
Signature	

nt sur le cadre ci-dessus

